

Montréal, le 6 novembre 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

OBJET : Demande d'approbation des modifications au Code de conduite
du Transporteur
Dossier de la Régie : R-4049-2018

Le 26 août 2019, la Régie de l'énergie (la Régie) suspendait le calendrier de traitement du dossier mentionné en objet.

À la même date, elle versait au présent dossier, sous la cote A-0024, une pièce produite par le Transporteur dans son rapport annuel 2018 en suivi de la décision D-2017-128. Dans ce document, le Transporteur informe la Régie de la finalisation des travaux du Groupe de travail mis sur pied par le Transporteur et le Producteur visant les mesures en lien avec l'activité de préparation des programmes de production des centrales au fil de l'eau. La Régie informait également les participants que les mesures en lien avec l'activité de préparation des programmes de production des centrales au fil de l'eau, pour répondre aux préoccupations de la Régie, notamment quant à une situation de risque d'affaires et de situations potentielles de conflit d'intérêts, feront donc partie des sujets à traiter dans le présent dossier.

La Régie entreprend donc l'examen de la pièce A-0024 et poursuit également l'examen des pièces révisées déposées par le Transporteur au soutien de sa demande amendée, incluant les réponses aux demandes de renseignements (DDR). Il s'agit des pièces B-0035, B-0037, B-0038, B-0047 et B-0049 à B-0058.

À cette fin, la Régie fixe le calendrier de traitement suivant :

Le 31 janvier 2020 à 12h	Date limite pour le dépôt des DDR au Transporteur
Le 25 février 2020 à 12h	Date limite pour le dépôt des réponses du Transporteur aux DDR

Le 27 mars 2020 à 12h	Date limite pour le dépôt des mémoires des intervenants
Le 14 avril 2020 à 12 h	Date limite pour le dépôt des DDR aux intervenants
Le 1 ^{er} mai 2020 à 12 h	Date limite pour le dépôt des réponses des intervenants aux DDR
Du 19 au 22 mai 2020	Période réservée pour l'audience

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml